



**Rencontre inter carapattes/caracycles
(pédibus/vélobus)
29 septembre 2009 - Mairie de Ramonville**

Compte-rendu des échanges

Liste des présents: voir tableau en pièce jointe

- **Accueil** des participants par Mr Christophe Lubac, Maire de Ramonville
- **Présentation du réseau MOBI'dule** par Véronique Tatry

Résumé: MOBI'dule est le réseau régional pour l'écomobilité en Midi-Pyrénées, créé en 2008 par Bleue Comme Une Orange, le Graine Midi-Pyrénées et l'ADEME. Il informe, met en relation les porteurs de projets et capitalise les expériences. De plus, il accompagne, au moyen de structures-relais, le développement de projets d'écomobilité scolaire en les associant à des ateliers pédagogiques.

- **Présentation des outils MOBI'dule** mis à disposition des porteurs de projets
 - × Le site internet: <http://www.mobidule.grainemidipy.org/> (ouverture fin octobre 2009)
 - × Les plaquettes MOBI'dule (disponibles sur demande auprès de MOBI'dule ou téléchargeables sur le site)
 - × Les affiches MOBI'dule pour annoncer des évènements (réunion d'information, inscriptions au pédibus, organisation d'une projection, évènement festif, etc) - disponibles sur demande auprès de MOBI'dule
 - × Le film d'animation "Le Carapattes", outil de sensibilisation auprès d'enfants et d'adultes - en prêt auprès de MOBI'dule ou à l'achat (10€) auprès de Cumulo Nimbus (05 61 59 48 96)

MOBI'dule met d'autre part à disposition des porteurs de projets des fiches méthodologiques, des modèles de documents (chartes, enquêtes, etc), le film de l'ADEME « Pédi...bus, vélo...bus Tout le monde y gagne! », etc.

N'hésitez pas à contacter Bleue Comme Une Orange pour avoir accès à ces documents.

Contacts MOBI'dule

Association Bleue comme une Orange: Claire Mathon, Virginie Combettes Ndiaye

tél: 05 61 34 25 21
e-mail: ecomobilite@beco.fr
site: <http://www.bleuecommeuneorange.org>

Graine Midi-Pyrénées: Céline Goy
tél: 05 61 53 03 52
e-mail: contact@grainemidipy.org
site: <http://www.mobidule.grainemidipy.org>

ADEME:
Véronique Tatry
Tel: 05 62 24 11 44
e-mail: veronique.tatry@ademe.fr
Sylvie Geissman
Tel: 05 62 24 00 33
e-mail: sylvie.geissmann@ademe.fr

– **Échanges (questions-réponses)** entre porteurs de projets

I. LA CREATION D'UN PEDIBUS

1- Le projet de pédibus/vélobus doit-il être porté par une association indépendante créée pour ce projet, ou bien peut-il être porté par une association de parents déjà constituée (FCPE par ex)

Éléments de réponse:

Les 2 cas existent.

L'avantage de créer une association distincte est d'éviter une assimilation politique et ainsi permettre à tous les parents (adhérents d'une association de parents d'élèves ou non) de participer librement au projet.

Cependant, dans certains cas, les pédibus portés par des associations de parents d'élèves restent ouverts à tous sans obligation d'adhésion à l'association.

D'autre part, le fait de créer une association spécifique pour le pédibus (sans que celle-ci soit rattachée à l'école par l'USEP, par ex) permet une plus grande liberté dans les actions mises en oeuvre, notamment le volet « convivialité, animation du pédibus » comme l'organisation de goûters, rencontres, fêtes du pédibus, lien avec d'autres associations de quartier, etc.

2- La question des assurances

Certaines compagnies d'assurance (dont la MAE) proposent des contrats spécifiques pour les projets de type pédibus/vélobus. Ces contrats couvrent notamment les parents accompagnateurs.

Lorsque le projet de pédibus est inscrit au conseil d'école, les enfants participants sont couverts par l'assurance de l'école.

Voir en pièce jointe le tableau récapitulatif des responsabilités des pédibus/vélobus.

3- L'enfant doit-il obligatoirement être accompagné par un parent jusqu'à l'arrêt du pédibus/vélobus?

Cette question est à trancher entre membres de l'association (élaboration de la charte), sachant que le parent accompagnateur ne prend la responsabilité de l'enfant que lorsque celui-ci a rejoint le groupe pédibus/vélobus.

4- Le nombre de parents accompagnateurs par enfants

Là aussi, rien n'est imposé légalement (on n'est pas dans le cadre de l'école). C'est donc à chaque groupe de parents de décider ensemble de ce qui semble adapté pour le contexte de ce projet.

En général, on compte 1 parent accompagnateur pour 5 enfants.

5- Si un parent accompagnateur amène avec lui un enfant, celui-ci doit-il être déclaré comme participant au pédibus ?

Là encore, la décision relève des parents de l'association.

Deux cas de figure sont énoncés :

- ⇒ OUI: Tous les enfants présents sont comptabilisés dans l'effectif et déclarés au pédibus
- ⇒ NON: L'assurance responsabilité civile de l'accompagnateur couvre l'enfant non inscrit

6- La participation - comme accompagnateur - des parents des enfants inscrits est-elle obligatoire ?

La plupart des chartes énoncent la participation, même ponctuelle, des parents comme une condition obligatoire. Cependant, dans les faits, cette exigence dépend du nombre de parents volontaires. S'ils sont assez nombreux pour assurer le bon fonctionnement de toutes les lignes la participation de tous n'est pas exigée.

Cependant, afin de s'inscrire dans une démarche participative propre à cette initiative, il est parfois proposé aux parents dans l'impossibilité d'être accompagnateurs, de se mobiliser sous une autre forme (gestion administrative, logistique, organisation de temps de convivialité, temps d'animation avec les enfants etc.)

II. LE FONCTIONNEMENT DU PEDIBUS

1- Quelle est la durée de marche maximum?

La durée maximum est de 20-25 minutes environ pour la plupart des pédibus (1 à 2 km).

2- Des pédibus pour les maternelles?

Certains pédibus fonctionnent avec des enfants de maternelle. Leur fonctionnement dépend de ce que l'école a décidé concernant les modalités de dépôt des enfants à l'école (prise en charge par l'ATSEM, ou directement par l'enseignant(e) qui peut demander de voir les parents). En tout cas il faut plus d'accompagnateurs et ce n'est possible que le matin.

Dans le cas où un enfant de maternelle s'associe avec des enfants de primaire, il peut être demandé aux parents des plus jeunes d'être présent (ex. à Albi).

Certains pédibus ont réalisé un trombinoscope des parents accompagnateurs afin de faciliter l'identification de ceux-ci par les enseignants.

3- Question concernant les enfants qui vont au CLAE

Il semble difficile de prévoir un accompagnement pour les enfants arrivant plus tôt à l'école (CLAE) car ils arrivent à des horaires trop variables.

4- Quelle solution pour les parents accompagnateurs qui habitent en fin de ligne?

Afin d'éviter aux parents accompagnateurs qui habitent en fin de ligne de remonter jusqu'au point de départ de la ligne, certains pédibus ont mis en place un système de relais, c'est à dire qu'un parent du début de ligne fait l'accompagnement du début de ligne et un parent de la fin de la ligne prend le relais à mi-chemin.

5- Quelle complémentarité entre les transports scolaires organisés par la Mairie et le Pédibus?

Le pédibus vient souvent en complémentarité du ramassage scolaire, qui est proposé aux enfants habitant à plus d'1 km de l'école.

De plus, le Conseil Général finance les trottoirs et les aménagements cyclables. Il est donc jugé positif que ces lieux soient investis.

6- Liens intergénérationnels autour du pédibus :

Le pédibus de Quint-Fonsegrives et de La Salvetat-Saint-Gilles témoignent de leur difficulté à instaurer un lien avec des associations de marcheurs. Les membres de ces associations étant le plus souvent des personnes retraitées, le frein principal énoncé est la peur de prendre des enfants sous leur responsabilité et la peur des parents à confier leurs enfants.

Une solution proposée pour lever ce frein: proposer d'associer systématiquement un parent accompagnateur à une personne âgée.

III. LA PERENNISATION DU PEDIBUS

1- L' « animation » du pédibus

La plupart des personnes présentes énoncent **la convivialité comme un des facteurs de réussite et de pérennisation des projets.**

Meredith Cambuzat témoigne des différentes actions mises en place par « La balade des cartables » à Quint Fonsegrives:

- ⇒ Défilé de ponchos avec animation musicale : décorés selon une thématique, selon la saison de l'année etc.
- ⇒ Chasse au trésor sur le parcours du pédibus (organisé hors temps scolaire)
- ⇒ Jeu de piste historique dans le village pendant les Journées Nationales du Patrimoine.

- ⇒ Balade mensuelle organisée sur les lignes de pédibus avec une enseignante
- ⇒ Sortie de fin d'année organisée dans les classes de CM2 pour les mener sur un parcours de l'école au collège
- ⇒ Édition d'un journal trimestriel dans lequel parents et enfants pourront trouver des ressources en lien avec le pédibus. Distribué dans tous les cartables.

Ce témoignage permet de relever l'importance de communiquer et de rendre visible le pédibus. Les témoignages des parents et des enfants permettent de mettre en confiance les parents réticents et de maintenir une dynamique et un enthousiasme autour du projet.

L'accompagnement pédagogique réalisé au travers d'animations menées dans les classes permet aussi d'introduire ou de relancer le pédibus au sein de l'école. Au travers des ateliers et des productions (affiches, film etc.), les enfants portent une information et une motivation visible par l'équipe enseignante et les parents. Le pédibus « habite » l'école et permet l'amorce ou la réactivation d'un projet.

2- Assurer le relais avec de nouveaux enfants et parents : l'idée du parrainage

La question du renouvellement du dynamisme se pose lors du départ au collège d'enfants de CM2. Cette question est d'autant plus importante si les parents sont moteurs du projet.

L'idée de parrainage nous vient de Suisse (extrait de la Lettre du Pédibus Mai-Juin 2008 d'ATE):

- ✕ *Le parrainage : chaque enfant du Pédibus parraine un autre enfant pendant une semaine dans le Pédibus. L'enfant pourra ainsi expérimenter le système en espérant pouvoir compter ainsi sur quelques parents et enfants de plus !*
- ✕ *Passez le témoin: chaque parent dont l'enfant arrête le Pédibus se charge de trouver une autre famille intéressée à prendre sa place dans le pédibus. Il permet ainsi d'assurer la pérennité de la ligne.*

3- Impliquer tous les acteurs

Idéalement un projet sera porté par les parents, les enseignants et la municipalité, chacun ayant des rôles complémentaires.

Il est important de bien mesurer l'implication de chacun en gardant en tête que les parents sont les moteurs et les acteurs du projet.

Prendre garde dans le cadre d'un partenariat avec la municipalité à ne pas semer de confusion au risque d'associer le pédibus à un service offert par la municipalité.

IV. PERSPECTIVES: UN RÉSEAU DES PÉDIBUS/VÉLOBUS DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE

Intervention de clôture par Claire Mathon:

Cette première rencontre de porteurs de projet, de part l'intensité et l'intérêt des échanges, semble avoir répondu à un réel besoin de mise en relation des projets de pédibus/vélobus à l'échelle de l'agglomération toulousaine.

MOBI'dule a pour vocation de fédérer et accompagner ces projets. Dans ce but, il est actuellement en train de mettre en place une base de données des pédibus de l'agglomération afin de mieux connaître le « paysage » des pédibus et de suivre leur évolution.

Une fiche de renseignements vous sera bientôt adressée, qui nous servira à renseigner cette base de données.

D'autre part, le site internet de MOBI'dule, qui sera actif dès la fin du mois d'octobre, sera aussi un lieu d'échange d'informations et de documents relatifs au projets de pédibus.

Enfin, il pourrait être intéressant et fédérateur de proposer l'organisation collective d'un événement festif rassemblant les pédibus de l'agglomération, par exemple au printemps 2010.